



## Accident sur une voiture stationnée

Par **Gashou**, le **15/07/2019** à **19:36**

Bonsoir le forum, j'ai eu un accident avec une voiture stationné sur un trottoir (personne dedans) en rentrant du boulot. Je suis entièrement responsable de l'accident mais le problème c'est que le jour de l'accident je n'avais pas d'assurance.

Ce jour là j'ai aucun moyen de lui laisser un mot, je suis donc parti chez moi récup un papier et un stylo, je reviens sur les lieux la personne avait récupérer sa voiture. Deux jour après je reçois un courrier de l'assurance de cette personne qui me dit qu'une plainte à été déposée et qu'il est préférable de régler l'affaire à l'amiable. Je sais que je suis en tord mais avez vous des conseils pour limiter la casse.. Bonne soirée la team!

Par **Chaber**, le **15/07/2019** à **20:38**

bonjour

[quote]

mais le problème c'est que le jour de l'accident je n'avais pas d'assurance.

[/quote]

Il faudra payer sur vos deniers personnels en négociant avec l'assureur

[quote]

j'ai eu un accident avec une voiture stationné sur un trottoir

[/quote]

Ce stationnement sur trottoir est-il autorisé et matérialisé?

Par **Gashou**, le **15/07/2019** à **20:52**

Merci de votre réponse. Comment me renseigner sur ce sujet ? En tout cas aucuns marquage au sol mais je pense bien que c'est autorisé car je passe souvent sur cette route et il y a toujours des véhicules.

Par **Gashou**, le **15/07/2019** à **20:53**

Le mieux à faire pour vous c'est quoi ?

Par **Chaber**, le **17/07/2019** à **15:18**

Commentt avez-vous pu heurter un un véhicule stationné sur trottoir?